

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [consultez la version en ligne](#)



## **Lettre d'information - mars 2021**

### **Tarifs de revente et modèle économique**

Lorsque nous installons une centrale photovoltaïque chez un particulier ou une collectivité, nous revendons l'énergie produite pour nous rembourser de notre investissement. Enercoop est notre partenaire dans cette transaction. Le tarif de revente est défini par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), qui revoit le prix du Kilowatt/heure "photovoltaïque" chaque trimestre.

Cependant, nous sommes confrontés à une baisse continue de ce tarif, qui remet notre modèle économique en question.. Si nous mettons en service aujourd'hui une centrale de 9kWc, notre revenu sera amputé de 43 % comparativement à la centrale de Viols-le-Fort inaugurée en 2015 ! Cela signifie simplement qu'à ce niveau, nous ne sommes plus en mesure de rembourser nos emprunts pour un tel projet.

Certains collectifs citoyens ont renoncé à proposer des petites installations aux particuliers pour se concentrer sur de plus grosses centrales.

Cévennes Durables ne souhaite pas suivre cette politique, mais cela nous oblige à revoir notre modèle économique, c'est-à-dire notre relation avec l'hébergeur. Jusqu'à présent, la Convention d'Occupation de Toiture (COT) signée avec l'hébergeur prévoyait le versement à ce dernier d'un loyer pour l'usage de sa toiture. Cela n'est plus possible. Une simple mise à zéro de ce loyer suffira si la productivité de la centrale est élevée; dans le cas contraire, le versement d'une petite annuité (maximum 200 €) durant la durée de l'emprunt (généralement 15 ans) sera demandée à l'hébergeur, après quoi il n'aura plus rien à payer.

Les autres conditions de la COT ne changent pas, en particulier le fait que vous deviendrez propriétaire de la centrale (avec un rendement de 90%) au bout de 20 ans !

Rien n'est figé, n'hésitez pas à [réagir](#), et n'oubliez pas que votre contribution allège notre charge d'emprunt !

### **ACTTE : Accélérateur Citoyen pour un Territoire en Transition Energétique**

Cette structure a été mise en place il y a un an pour réunir les collectifs citoyens gardois et lozériens\* pour porter, séparément ou conjointement, des projets (et réalisations) de production d'énergie renouvelable : installations photovoltaïques, bois énergie... L'objectif est de massifier la production d'énergie renouvelable, d'avoir une meilleure capacité de mobilisation des soutiens financiers, une ingénierie technique pour les études etc.





Deux grands principes régissent le fonctionnement de ACTTE : celui de la subsidiarité ( ACTTE peut être le porteur direct de projets, ou au contraire se retirer pour que les acteurs locaux (collectifs) mènent les projets sur le territoire où ils interviennent). L'autre principe est celui de la solidarité entre et envers les membres : s'épauler pour certains projets, Actte peut aussi assurer des "prestations" pour ses membres (AMO, pré-études , etc).

Actuellement les coopératives-membres établissent une charte commune pour définir leurs principes et règles d'intervention, ancrés dans les valeurs de l'Economie sociale et solidaire.

\* ces collectifs : CITRE, les Survoltés d'Aubais, CIT'en, les Lucioles, ... et Cévennes Durables !



## Gaz à effet de serre et Convention Citoyenne pour le Climat

L'UE a défini en décembre un nouvel objectif climatique européen d'au moins 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 par rapport au niveau de 1990, ce qui devrait entraîner un ajustement de l'objectif climatique de la France afin de contribuer à l'effort européen.

[négaWatt a publié](#) une étude pour montrer qu'il était possible d'atteindre, en France, un objectif de -55 % d'émission de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

Mais cela implique, à minima, de mettre en oeuvre l'ensemble des propositions portées par la Convention Citoyenne pour le Climat, voire d'aller au-delà...

(source : *Energie Partagée*)



[s'abonner à la lettre](#)   [se désabonner](#)

**Cévennes Durables** Le Mas de Bonnafous, Ombras, 48160 St-Michel-de-Dèze

04 66 45 54 49   [info@cevennes-durables.fr](mailto:info@cevennes-durables.fr)   [cevennes-durables.fr](http://cevennes-durables.fr)

